



**NOTICE**

SUR

**BLAMONT & CIREY**

PUBLIÉE A L'OCCASION DE LA

**VIII<sup>e</sup> Fête de l'Association**

**DES GYMNASTES DE MEURTHE-&MOSELLE**

et de

**1<sup>er</sup> Concours Régional du**

**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE P. M.**

Organisés par la Société de Gymnastique, de Tir  
et de P. M. de Blamont-Cirey,

**le 18 Août 1911**

**Sous la Présidence**

DE MM

**LEBRUN, Ministre des Colonies,**

Pr. de. du Conseil Général de Meurthe-& Moselle

ET

**AUGAGNEUK, Ministre des Trav<sup>x</sup> Publics**

# VILLE DE BLAMONT

## VIII<sup>e</sup> FÊTE DE L'ASSOCIATION

des Gymnastes de Meurthe-&-Moselle

### I<sup>er</sup> CONCOURS RÉGIONAL

du Comité Départemental de Préparation Militaire

Organisés par la Société de Gymnastique, de Tir et de  
Préparation Militaire de Blâmont-Cirey.

LE 13 AOUT 1911.

Sous la Présidence de M. **LEBRUN**, Ministre des Colonies, Président du  
Conseil Général de Meurthe-&-Moselle, et de M. **AUGAGNEUR**,  
Ministre des Travaux Publics.

## PROGRAMME

SAMEDI 12 AOUT

Pavoisement de la Ville.

A 6 h. 30 et à 8 h. 40 — Réception des Membres du Jury  
et des Sociétés.

A 8 h. 30 — Retraite aux flambeaux par la Fanfare de la  
Société de Tir et de Préparation Militaire de Blâmont-Cirey.

A 8 h. 45 — Réunion du Jury à la Salle des Fêtes de la Société.

DIMANCHE 13 AOUT

De 6 h. à 11 h. — Concours de Gymnastique et de Prépa-  
ration Militaire sur le terrain de la fête et au Stand.

Prix d'entrée pour la matinée : 0 fr. 50.

A 11 h. — Répétition des mouvement d'ensemble.

A midi 10 — Arrivée à la Gare L-B-B, de MM. les Ministres  
et des Autorités civiles et Militaires. — Présentation de la Mu-  
nicipalité, des Fonctionnaires, des Présidents et délégués des  
Sociétés.

A midi 45 — Banquet par souscription à l'Hôtel-de-Ville.

A 1 h. 30 — Rassemblement des Sociétés au Siège Social.

A 1 h. 45 — Défilé en ville des Sociétés de Gymnastique,  
de Préparation Militaire et de Musique.

A 2 h. — Défilé de toutes les Sociétés devant les tribunes.

A 2 h. 15 — Reprise des Concours et grande fête : Mouve-  
ments d'ensemble avec et sans engins. — Boxe. — Travail  
artistique aux appareils. — Travail simultané, barres parallè-  
les et barres fixes. — Reprise par les escadrons de P. M. —  
Exécution en Musique des exercices d'ensemble par toutes les  
Sociétés. — Présentation des drapeaux et remise du drapeau  
de l'Association.

Distribution des prix et récompenses.

A 8 h 30 — Feu d'artifice et illuminations des édifices publics et privés.

A 9 h. 30 — BAL.

Pendant toute la durée de la fête, différents concerts seront exécutés.

---

### TRAINS SPÉCIAUX (EST.)

Départ de Nancy, matin 4 h. 35 avec arrêt à Lunéville. Varrangéville, Blainville, Lunéville et Avricourt.

Départ Avricourt, matin 7 h. 02

Arrivée Blâmont, « 7 h. 22

Départ Cirey, midi 02 avec arrêt à Frémonville.

Arrivée Blâmont midi 28.

**Retour** — Départ Blâmont soir 9 h. 40

Arrivée Avricourt « 10 h. 03

Départ Blâmont « 10 h. 03

Arrivée Nancy « 11 h. 59 arrêt à toutes les stations et haltes

**Retour** — Départ Blâmont 10 h. 15 soir.

« Frémonville 10 h. 22 soir.

Arrivée à Cirey 10 h. 35 soir.

---

### TRAINS SPÉCIAUX - (CHEMIN-DE-FER L. B. B.)

#### **Samedi 12 Août**

Départ Lunéville Local, soir 10 h. 15.

Arrivée Blâmont soir 11 h. 45. arrêt à toutes les stations

#### **Dimanche 13 Août**

Départ Badonviller matin 6 h. 58.

Arrivée Blâmont « 8 h. 04.

Départ Badonviller « 11 h. 20.

Arrivée Blâmont midi 33.

Départ Lunéville-Est midi 08.

Départ Badonviller « 33.

Arrivée Blâmont 1 h. 45.

**Retour** — Départ Blâmont soir 10 h. 15.

Arrivée Lunéville-Est soir 11 h. 51.

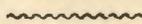
Arrivée Badonviller « 11 h. 22. pour tous les trains arrêt à toutes les stations.

---

# COMITÉ D'HONNEUR



## PRÉSIDENTS :



M M.

Le PRÉFET de Meurthe-&-Moselle.

Le GÉNÉRAL Commandant le 20<sup>e</sup> Corps d'Armée.

ADAM, Recteur de l'Université de Nancy.

CAZALET, Président de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France.

CHÉRON, Président de l'Union des Sociétés de P. M. de France.

Commandant ALEXANDRE, Président de l'Union des Sociétés d'Équitation de France.

KRUG, Président de l'Association des Gymnastes de M.-&-M.

Commandant CHAPUIS, Président du Comité départemental de Préparation Militaire.

MARINGER, Président de la Fédération des Sociétés de Tir et de P. M. de l'Est.

MÉQUILLET, Député de Lunéville.

BENTZ, Conseiller Général de Blâmont.

LABOUREL; Maire de Blâmont.



## VICE-PRÉSIDENTS :



M M.

LACOMBE, Sous-Préfet de Lunéville.

Les SÉNATEURS de Meurthe-&-Moselle.

Général de Division BOSC.

GRANDJEAN, Député de Meurthe-&-Moselle.

LEBRUN, " " "

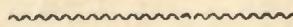
VIAN, Député de Seine-&-Oise.

DESSEZ. Inspecteur d'Académie à Nancy.

GÉRARD, Secrétaire-Trésorier de l'Association des Gymnas-  
tes de Meurthe-&-Moselle.



## MEMBRES D'HONNEUR:



MM.

Les Membres du Conseil Général de Meurthe-&-Moselle.

BERGÉ, Conseiller d'Arrondissement.

CLAVÉ, " "

MARIN, " "

MOITRIER, " "

PAPELIER, " "

VOIRIN. " "

Les Conseillers Municipaux de Blâmont.

Les Généraux de Division et de Brigade du 20<sup>e</sup> Corps.

Le Général de Division de LASTOURS.

" " THÉVENET.

" " GROTH.

Le Général de Brigade LECLERC.

BENECK, Médecin Inspecteur du Cadre de Réserve.

GEYER, Inspecteur Primaire.

BACHELARD, Président de l'Escadron de Lorraine.

BECHMANN, Industriel à Blâmont.

BOULVAIN, Directeur des Usines Solvay à Dombasle.

J. B. MAZERAND, Industriel à Cirey.



# COMITÉ D'ORGANISATION:

---

## COMITÉ PERMANENT:

MM.

Le Docteur HANRIOT, Président.

G. MAZERAND, Commissaire Général.

Lieutenant LEGRET, Conseiller Technique pour la P. M.

RIMBACH, de Nancy, Moniteur Général, pour la Gymnastique.

DIOT, Membre

FLORENTIN, “

SÉLIQUER “

DION, Moniteur adjoint.

## COMMISSIONS DIVERSES:

MM.

BARBIER, Membre

BATHO, “

BAUQUEL Léon, “

BENTZ, “

CAEN, “

CHAMBREY, “

CLAUDON, “

GUION, “

HENNEQUIN, “

LABOUREL Lucien, “

MARCHAND, “

MIELLE, “

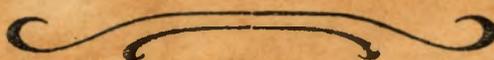
RIEHL, “

SCHNORR, “

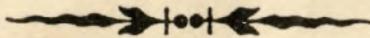
USSELMANN, “

VERREL, “

WATRINET, “



# ASSOCIATION DES GYMNASTES DE MEURTHE-&MOSELLE

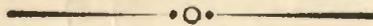


## PRÉSIDENTS D'HONNEUR:



M. BONNET, Préfet de Meurthe-&-Moselle.

M. BOULVAIN, Directeur des Usines Solvay à Dombasle.



## COMITÉ DE PERMANENCE:

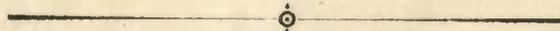


*Président:* M. A. KRUG, (Sport Nancéien).

*Secrétaire:* M. GÉRARD, (Abeille Lorraine).

*Trésorier:* M. POIROT, (Amicale Saint-Georges).

*Membres:* MM. les Présidents des Sociétés associées.



## COMMISSION TECHNIQUE:



*Président :* M. BOULET, de Lunéville.

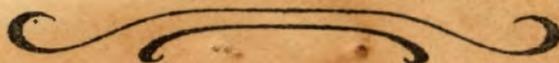
*Vice-Président :* M. RIMBACH, de Nancy.

*Secrétaire :* M. BLOCK, de Longwy.

*Secrétaire adjoint :* M. BONTEMPS, de Lunéville.

*Directeur des Cours :* M. ANTOINE Ch., de Nancy.

*Membres :* MM. les Moniteurs des Sociétés associées.



# COMITÉ DÉPARTEMENTAL

## DES SOCIÉTÉS DE P. M. DE MEURTHE-&MOSELLE



*Président :* MM. le Commandant CHAPUIS.

*Vice-Présidents :* « MARINGER, de l'École de P. M. de Nancy.  
« P. BACHELARD, de l'Escadron de Lorraine.

*Secrétaire :* « LÉRÉ, de Nancy.

*Trésorier :* « BOURGEOIS, de la Société de Tir et de  
P. M. de Saint-Max.

*Membres :*

MM. AUBERTIN, de la Jeune Lorraine Laneuvilloise.

BERNANOS, de Nancy.

COLIN, de la Société de P. M. de Jarville.

D<sup>r</sup> HANRIOT, de la Société de Tir et de P. M. Blâmont-Cirey.

LARCHER, de l'Escadron de Nancy.

MARLET, de la Société de P. M. d'Essey-les-Nancy.

POIROT, de l'Amicale Laïque Saint-Georges.

SCMERTZER, du Groupe Bara et Conseiller Général.

VACCUS, de la Mussipontaine.



Fédération des Sociétés de Tir  
et de  
Préparation Militaire de l'Est.



COMITÉ :

<i>Président :</i>	MM. MARINGER
<i>Vice-Présidents :</i>	« COLLIN. « NOIRTIN.
<i>Secrétaire G<sup>al</sup> Trésorier :</i>	« WEBER
<i>Secrétaires :</i>	« ANTOINE. « le Docteur HANRIOT.
<i>Directeur de la Revue du Tir</i>	« Marcel KNECHT.
<i>Membres :</i>	« les Présidents des Sociétés de T et de Préparation Militaire de l'Es



# NOTICE

SUR

# Blâmont & Cirey

## BLAMONT

**Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lunéville, département de Meurthe-et-Moselle, situé sur la route nationale n° 4 de Paris à Strasbourg, à 5 kilomètres de la frontière d'Alsace-Lorraine.**

La ville est bâtie, moitié dans l'étroite vallée de la Vezouze, affluent de la Meurthe, qui descend des Vosges ; moitié sur le revers d'une colline, sorte de promontoire dominé par les ruines imposantes d'un vieux château féodal.

Tout autour, d'autres collines masquent la vue de la ville aux regards du voyageur, de quelque côté qu'il vienne.

Si partant de Lunéville, vous suivez la route nationale qui déroule ses 28 kilomètres dans la belle vallée de la Vezouze, semée de nombreux villages industriels, arrivé au sommet de la colline qui, à l'ouest, domine Blâmont, vous vous arrêtez instinctivement, frappé par la beauté du paysage que vous avez sous les yeux. Devant vous et à vos pieds, la ville avec ses toits rouges, son église gothique aux flèches élancées, son château au donjon pointu ; autour de vous, les pentes verdoyantes sur lesquelles sont bâtis le Château Sainte-Marie et le Chalet Saint-Pierre.

Mais surtout, dans le fond du paysage, la belle ligne bleue des Vosges, d'où émerge, à l'horizon, le rocher imposant de Dabo et que surplombe le dôme majestueux du Donon.

Jadis, les rouliers, les conducteurs de diligence, arrivant où vous voilà, pressaient leurs chevaux, hâtaient leurs lourds attelages ; leurs fouets claquaient joyeusement, et les bêtes prenaient d'elles-mêmes le chemin de l'hôtellerie, où leurs maîtres savaient trouver pour elles litière et picotin et pour eux table rabelaisienne. C'est qu'autrefois, en effet, Blâmont fut une petite ville peuplée, riche, commerçante, le trait-d'union entre la Lorraine et l'Alsace.

La guerre de 1870, en l'isolant à la frontière, lui a porté un coup fatal. Le visiteur n'y doit pas chercher l'animation des villes industrielles. C'est la campagne tranquille où le Parisien, conservant en son âme inquiète et fiévreuse un petit grain de sentiment, se repose volontiers du tumulte de la grande ville. Et le petit grain germe en son âme apaisée et s'épanouit vite en une fleur suave de poésie intime.

---

## HISTORIQUE

---

Blâmont signifie littéralement : Montagne blanche. Une tradition qui s'est conservée dans le pays prétend que sur la colline où s'étage aujourd'hui la ville, il y avait une forêt de bouleaux à l'écorce de satin blanc. C'était le Blanc-Mont, d'où est venu Blâmont par simplification.

Au X<sup>e</sup> siècle, la Lorraine, depuis longtemps déchirée par les invasions des Hongrois, vit rompre son unité et ses formes administratives. « A cette époque remonte « l'origine des souverainetés de Dagsbourg, Lunéville, Blâmont, etc... » (1)

---

(1) Bazin, Introduction.

Sous le gouvernement de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine (1048-1070), il s'établit, près des châteaux forts, des populations qui constituaient la puissance du seigneur « Elles donnèrent naissance à ce « qu'on a appelé les villes champêtres. C'est ainsi que « se formèrent Gerberviller, Blâmont, etc... » (1)

Cependant, Blâmont existait déjà longtemps avant cette époque, à l'état de bourgade, car, en 661, il en est fait mention dans un acte de l'abbaye de Senones.

La châteltenie de Blâmont était indépendante du duché de Lorraine. On lit en effet dans « Noël » : « Les « seigneuries de Lunéville, Blâmont, appartenaient à « des familles aussi bien fieffées que le duc, et qui « n'auraient point obéi aux volontés capricieuses de « celui-ci ». (2)

Le comté de Blâmont ne conserva pas toujours la même étendue. Cependant, on peut dire qu'il confinait aux terres de Salm, du côté de Badonviller, et aux châteaux de Réchicourt, de Turquestein, de Châtillon, ainsi qu'aux dépendances de l'abbaye de Haute-Seille. Il en fut fait plusieurs reprises et partages.

Dans l'un de ces partages qui eut lieu en 1342, on voit que le domaine comprenait : 1° le château; 2° le bourg, entre la première et la deuxième enceinte des murs; 3° le vieux marché (actuellement la place située au bas de la Grande-Rue, près le restaurant Bello) et les faubourgs.

La famille de Blâmont était issue des puissants comtes de Salm, dont les armoiries consistaient en deux saumons adossés sur fond de croisettes. Ces comtes furent, pour la plupart, les protecteurs des églises et des monastères.

En 1002, Berthold, évêque de Toul, donne l'advocatie de Bon-Moustier à Ulrich de Turquestein, sire de Blâmont, et plus tard l'advocatie de Saint-Sauveur qui venait d'être fondé, à Gérard, fils d'Ulrich (3).

---

(1) Noël, Mémoires.

(2) Noël, Mémoires, VI, page 91.

(3) Abbé Chatton, page 42.

En 1264, Henri de Blâmont prend sous sa sauvegarde les religieux de Saint-Sauveur et ceux de Domèvre, moyennant certaines rentes en grains et deniers. Le même Henri fonda, en 1301, la collégiale de Deneuvre. C'est sans doute le tombeau de ce prince qu'on a découvert au commencement de ce siècle, sous les ruines de l'abbaye de Saint-Sauveur. Le bouclier du guerrier porte les deux saumons, mais sans les Croisettes, car Henri avait modifié les armes de ses ancêtres (1).

On peut voir dans la cour de la gendarmerie de Blâmont, une fenêtre enclavée dans le mur du collège, et portant un écusson semblable à celui qui se trouve sur le bouclier du comte Henri.

En 1306, Renaud de Bar, évêque de Metz, et Henri, sire de Blâmont, choisissent Gérard de Wannesperg pour procéder au partage de leurs biens indivis de Blâmont et de Turquestein. Un titre de 1314 fait mention de ce partage. Certains comtes de Blâmont deviennent abbés de Saint-Sauveur. C'est d'abord Geoffroy, abbé de 1383 à 1403, puis Jean, de 1414 à 1422.

Si les comtes de Blâmont furent, en général, les « voués » des monastères de la région, il y eut des exceptions. Frédéric, fils de Henri, fit une infinité de maux aux abbayes ; lui et son prévôt Mathieu, son âme damnée, avaient au plus haut point la haine des églises et des religieux (2).

Un de ses descendants, Hermann, issu de la maison de Salm et de Blâmont, devint abbé du monastère de Saint-Epvre-les-Toul et fut choisi par le clergé pour assister au Concile de Constance (1414). Enfin, Olry, comte de Blâmont, fut nommé évêque de Toul en 1495 ; il mourut en 1506 et fut enterré à Deneuvre.

Certains comtes de Blâmont furent aussi des guerriers. Très jaloux de leur indépendance, placés entre la Lorraine, l'Alsace et l'évêché de Metz, ils mettaient leur épée, selon les circonstances, au service de l'un ou de l'autre de leurs voisins.

---

(1) Les deux Saumons et la rose qui les surmonte sont encore aujourd'hui les armes de la Ville.

(2) Abbé Chatton, page 83.

Le comté de Blâmont conserva son autonomie jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Olry avait été nommé évêque de Toul grâce à l'influence de René II, son parent éloigné. Le prélat reconnut les bons offices du duc en lui faisant donation du comté de Blâmont dont il avait hérité. C'est le 27 mars 1503 que le duc de Lorraine prit solennellement possession de la ville. Il avait délégué pour le représenter Evrard de Haraucourt et Hugues des Hazards. On rassembla les habitants pour ratifier la cession faite par leur seigneur. Les délégués de René firent la visite de toutes les « portes, serrures, gonds, verroux ». Puis il montèrent au château, « le visitèrent partout et afin que chacun en fut adverty, ils firent sonner la grosse cloche du dit château que l'on n'a accoustumé de sonner sinon pour quelque alarme ou à la venue d'un nouvel seigneur ou au trépas du seigneur ». (H. Lepage).

Quelques années plus tard, Blâmont fut donné en douaire à Christine de Danemark, mère de Charles III. Elle y établit sa résidence, embellit le château, et fit placer au-dessus de la porte principale un écusson où les armes de Lorraine se mariaient à celles de Suède et de Danemark.

Avant la donation faite par Olry, les sires de Blâmont prêtaient déjà serment aux ducs de Lorraine. Ce serment était approuvé par un plébicis<sup>e</sup> de la foule assemblée.

La cession faite à René II fut ratifiée plusieurs fois. Nous apprenons qu'en 1567, le duc de Lorraine Charles III reçoit de l'empereur d'Allemagne l'investiture de Pont-à-Mousson et Blâmont, et le privilège d'y frapper monnaie. Vers 1630, Charles IV reçoit à nouveau de Ferdinand II l'investiture du comté de Blâmont, fief relevant de l'Empire (1). Cette dernière investiture ne fit guère que confirmer la précédente, car en 1596, les coutumes du comté ayant été reconnues obscures, ambiguës, équivoques, furent réformées, confirmées et homologuées par Charles III, et dès 1594, Blâmont est compris dans les villes et châtelleries faisant partie du duché de Lorraine. (H. Lepage).

---

(1) Ravold, « passim ».

Blâmont eut beaucoup à souffrir des guerres de Religion. En 1586, les protestants entrent en Lorraine. « Pris « par la famine, harassés, affaiblis par la division des « chefs et l'indiscipline des soldats, ils marquent leur « passage par des ruines affreuses » (1).

Blâmont était alors occupé par quelques troupes. Les reîtres allemands brûlent les faubourgs après avoir perdu plus de 200 hommes dans une attaque infructueuse contre le château. C'est sans doute en se retirant qu'ils incendièrent et détruisirent le village de Barzieux (2).

Mais c'est surtout pendant la guerre de Trente Ans, en 1635-1636, que la ville connut toutes les horreurs de la guerre. Elle fut rançonnée, pillée, tour à tour par les Impériaux, les troupes lorraines, les troupes françaises et les armées suédoises. En 1636, le duc de Weimar en fit le siège. La ville et le château furent défendus par le vaillant gouverneur Mathias de Klopstein, qui incendia la ville et les faubourgs et se retira dans le château où il subit trois assauts. Au troisième, les Suédois s'en emparèrent ; la garnison entière fut passée par les armes, le château incendié et son brave défenseur cloué à la porte du fort.

Après le passage des Suédois, en 1638, le château fut démantelé et démoli d'après les ordres de Richelieu.

Ici finit, non pas l'histoire de Blâmont, mais son histoire héroïque. Ruinée, déserte, elle voit sa population, qui était de 924 ménages en 1526, tomber à 325 habitants en 1697. Visitée par les armées de Lorraine, les Impériaux ou les Français pendant la guerre de Trente-Ans et celles du règne de Louis XIV, elle est rançonnée par les uns et par les autres. La famine et la peste y ajoutent leur désolation. Ce n'est qu'à partir du traité de Ryswick (1697) qu'elle renaît pour ainsi dire de ses cendres.

L'avènement de Léopold en cette même année 1697, marque, pour la ville, une ère de prospérité. Pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, la population augmente tous les ans, les finances deviennent prospères. Les nombres suivants marquent bien les progrès accomplis.

---

(1) Mémoires Archéologie lorraine.

(2) A l'emplacement du Moulin, entre Blâmont et Domèvre.

En 1790 on compte 2.009 habitants.

En 1828, 1.946 habitants.

En 1836, 2.281 habitants.

En 1846, 2.679 habitants.

En 1856, 2.521 habitants.

A partir de cette époque, la population baisse constamment.

En 1866, on compte 2.298 habitants.

En 1876, 2.272 habitants.

En 1886, 2.175 habitants.

En 1896, 1.934 habitants.

En 1901, 1.708 habitants.

Les raisons de cette diminution sont diverses. Il y a d'abord celles que l'on déplore dans toute la France et qui menacent de nous mettre bientôt à la merci de nos prolifiques voisins ; il y a aussi celles qui résultent de l'attraction exercée par les villes au détriment de la campagne, et enfin la situation précaire créée par le traité de Francfort à la ville placée entre Lunéville et Sarrebourg.

Le recensement de 1911 accuse un accroissement de la population, qui laisse espérer pour Blâmont une ère nouvelle de prospérité.

---

## Organisation Sociale

---

Quelle était avant la Révolution, l'organisation sociale de Blâmont ?

Au spirituel, Blâmont était compris dans le doyenné de Salm ; les curés de la ville portaient le titre de « doyen de Salm » auquel ils joignaient celui de « prévost des chanoines ».

En 1382, Henri de Blâmont et Valburges de Fénestrang, sa femme, avaient fondé, sous le titre de l'Assomption Notre-Dame, une collégiale avec 6 prébendes. Le comte Ferry en érigea une 7<sup>e</sup> en 1473, de sorte que le chapitre comprenait 6 chanoines et un prévôt. La Collégiale ayant été détruite en 1636, fut rebâtie en 1666 et placée sous le vocable de Saint-Maurice, qui est encore le patron de la paroisse.

Outre le chapitre des chanoines, il y avait un couvent de capucins qui devait être situé dans la partie Est de la ville, sur la rive droite de la Vezouze. La rue qui part de la place Carnot et se dirige à l'Est s'appelle encore rue des Capucins. Ce couvent avait été fondé par Marguerite de Gonzague, seconde femme de Henri II, duc de Lorraine. Les lettres patentes par lesquelles Charles IV cédaît aux pères les 6 jours de terres nécessaires à l'établissement de la communauté, datent de 1627. Un autre décret de 1642 accorde aux Capucins le revenu des moulins de Blâmont. Ce couvent devait servir de refuge aux prêtres des environs lorsqu'ils étaient malades ou âgés.

On voit souvent figurer les Capucins dans les annales de la ville. En 1698, ils marchent en tête du cortège qui va recevoir Léopold à l'entrée de la ville. A partir de 1739 jusqu'à la Révolution, le conseil des échevins leur accorde une subvention annuelle de 30 livres « en considération des services qu'ils ont rendus à la paroisse ». Ces services consistaient surtout à confesser les ouailles et à prêcher.

Il existait également un couvent des religieuses de Notre-Dame, fondé en 1629, situé très probablement à l'emplacement actuel de la gendarmerie, de l'ancien collège et de l'école des garçons. La petite place formée par l'intersection des rues du Puits-Joppé et des Voileurs, porte encore aujourd'hui le nom de Notre-Dame.

Aux religieuses, il convient d'ajouter les trois sœurs de Saint Charles, qui, depuis le commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle (1706), soignaient les malades et les infirmes. L'hospice-hôpital actuel est encore desservi par les sœurs de cette congrégation, qui ont su s'attirer l'affection et le respect de toute la population, sans distinction de religion ou de croyance.

*Justice.* — Les anciens sires et comtes de Blâmont avaient droit de haute, basse et moyenne justice. Après l'annexion du comté au duché de Lorraine, le prévôt eut les mêmes droits. Mais en 1596, à la requête des habitants, le duc Charles II rendit une ordonnance par laquelle les prévôts connaissaient des causes « eschéantes entre ou contre personnes de condition noble ou « obtenant franchises », tandis que celles « d'entre ou

« contre les bourgeois de la ville et des faubourgs se  
« traiteront et audienceront par devant le maïeur et les  
« échevins ».

Les exécutions ordonnées avaient lieu sur l'éminence qui se trouve à la sortie de Blâmont, entre la ville et le Moulin de Barbezieux, comme l'indiquent sans conteste les procès-verbaux trouvés dans les archives de l'abbaye de Domèvre.

Stanislas modifia cette organisation judiciaire. Il fit de Blâmont le siège d'un baillage composé d'un bailli d'épée, un lieutenant général civil et criminel, un lieutenant particulier assesseur, deux conseillers, un avocat procureur, un greffier, des huissiers et des notaires. Cette organisation dura jusqu'à la réforme opérée par le premier consul Bonaparte.

Tous les habitants, hormis ceux de qualité noble et les officiers municipaux, étaient « taillables à la volonté du seigneur. « Le seigneur a droit de moulin et fours banaux, auxquels les bourgeois sont tenus d'y faire moudre leur grain et cuire leur pain en payant un droit de mouture et de cuite ».

Les principales ressources de la ville étaient le revenu de la gabelle sur les vins, la taille qui se payait à la Saint Remy, les ascensements des terrains communaux qui se payaient à la Sainte Madeleine, les produits de « l'esglandée », ainsi que la vente des bois et fagots.

Pendant les années de paix, la situation financière était bonne.

---

*Les documents qui nous ont permis d'établir cette monographie, ont été extraits d'un travail très consciencieux, dû à M. Guion, directeur de l'école de garçons de la ville de Blâmont, à qui la Société de Tir est heureuse d'offrir le témoignage de sa reconnaissance.*



## Une Promenade autour de la Ville

Par une belle matinée des premiers jours d'août, quand un vent léger disperse sur un temps clair les dernières brumes de la nuit, quand le coteau rougit sous la caresse du soleil déjà chaud, quand la perle de la rosée fleurit au brin d'herbe et mouille le soulier, quittez la place Carnot et, suivant la rue qui monte en longeant l'église, prenez à votre gauche la route de Harbouey. Au milieu des jardins et des houblonnières, gravissez doucement le coteau ; arrivé au sommet, tournez à droite et suivez le chemin dit des Marmottes qui domine tout le pays. Le spectacle que vous aurez sous les yeux vous causera une émotion délicieuse et vous fera goûter la vie. Derrière vous la vallée du Vacon, découpée par le damier des champs cultivés, terres à blé, prairies naturelles, prairies artificielles, trèfle incarnat ou sainfoin, champs d'avoine et de betteraves ; des bouquets de bois y sèment des taches d'un vert sombre. Tout cela limité à l'horizon par la chaîne des Vosges, qui s'étend du rocher de Dabo au Donon d'une part, du Donon à la Côte de Pierre d'Appel, près de Raon-l'Étape d'autre part. La vue est vraiment superbe.

Continuant votre course sur le chemin rocailleux, vous atteindrez les hauteurs du bois de Trillon, d'où vous découvrez tout Blâmont et ses environs ; la route Nationale que vous quitterez pour descendre, par un chemin abrupt, dans la vallée de la Vezouze au Moulin des Champs. Traversant la rivière, vous remontez la côte qui se trouve sur la rive opposée et regagnez la ville en passant devant le parc du château Sainte-Marie. Ce sont toujours les mêmes arbres, les mêmes maisons, mais l'aspect change et l'œil ne se lasse pas d'admirer le paysage.

Vous rentrez dans la ville par le pont du Xa ou Czar — appelé aussi « pont des Russes » souvenir sans doute de l'invasion de 1814. — Vous apercevez à votre gauche l'usine à gaz, les bâtiments de l'hospice. Montant la rue Traversière, vous gagnerez l'entrée du château que vous pourrez visiter, avec la permission du propriétaire, qui l'accorde volontiers.

Continuant votre promenade, vous longerez la gendarmerie, descendrez au Moulin — l'un des anciens

moulins banaux — et par la rue des Capucins, vous reviendrez à la place Carnot, votre point de départ.

Vous aurez fait un tour de ville dont le souvenir vous restera, n'en doutez pas.

Allez déjeuner. Vous avez bien rempli votre matinée.

Ne vous attardez point trop cependant, l'heure presse, nous devons vous conduire à Cirey. Suivant la Grande-Rue, nous traversons la place du Vieux-Marché et, gravissant la côte, nous atteignons la gare à deux pas des ruines. La voie contourne la butte où se trouve le château, et remonte à l'est la rive droite de la Vezouze. On rencontre à 4 kilomètres Frémonville, où l'on trouve les ruines d'un château du XIV<sup>e</sup> siècle. On croise la Vezouze près d'un ancien moulin de polissage de glaces. A gauche, on aperçoit les ruines de l'abbaye de Haute-Seille de l'ordre de Cîteaux, et après une demi-heure de voyage, on arrive à Cirey, ville d'origine très ancienne, chef-lieu de canton, sur les rives du ruisseau du Val et du ruisseau de Châtillon qui s'y réunissent pour former la Vezouze.

---

## LES INDUSTRIES

---

Blâmont possède quelques industries prospères dont nous allons donner un aperçu rapide.

**E. BECHMANN et C<sup>ie</sup>**

**Filature, Tissage et Teinturerie de coton**

Cette maison est une des plus anciennes et des plus réputées de la région.

Fondée en 1825 par MM. Lemant frères, cette fabrique n'était à l'origine qu'une entreprise de tissage à bras. Un des frères Lemant surveillait à Blâmont l'atelier où l'on parait les fils, un autre allait dans les villages avoisinants porter la matière que les ouvriers transformaient, le troisième s'occupait de la vente. Un peu plus tard, on groupa les ouvriers d'un même village, qui travaillaient dans une chambre servant d'atelier sous la direction du plus habile d'entre eux.

Grâce à sa bonne direction, cette entreprise prospéra et se transforma en un tissage mécanique qui fut inauguré en 1850, à Val-et-Châtillon. C'est là que se groupèrent et

se développèrent peu à peu la plus grande partie des établissements industriels où s'exerce l'activité de la maison.

C'est ainsi qu'en 1869 la maison construisait une filature devenue d'autant plus nécessaire que le tissage prenait un essor de plus en plus important.

La même année la maison passait aux mains de M. Lemant et de M. Veil, fils et gendre des fondateurs, et la raison sociale devenait Lemant, Veil et C<sup>ie</sup> ; le siège social restait toujours à Blâmont où il avait été dès le début.

Peu après, survint la guerre de 1870 ! L'entreprise qui, auparavant était à l'intérieur du territoire, par suite de la perte de l'Alsace, se trouva placée tout à coup à quelques kilomètres de la frontière. Une moitié de la clientèle était perdue, les services étaient désorganisés, le personnel en partie dispersé ! Mais les chefs ne perdirent pas courage et donnèrent bientôt à l'entreprise un nouvel élan.

En 1872 et en 1877, la société s'assurait successivement le concours de M. Isay et de M. Bechmann, gendres de M. Veil et tous deux anciens polytechniciens.

Eux-mêmes, en 1884, formaient une nouvelle société et s'assurait le concours de M. Jules Zeller, fils du digne et ancien directeur des usines. La raison sociale devenait Isay, Bechmann, Zeller et C<sup>ie</sup>.

A cette époque, l'entreprise prit une extension plus grande encore, qui devait augmenter d'année en année. Sur l'initiative de M. Bechmann, la fabrication du velours façon soie, fut organisée.

C'était pour notre pays une grande victoire, car c'était la première fois que l'on parvenait à réussir et à implanter en France cette fabrication délicate dont l'Angleterre et l'Allemagne avaient jusqu'alors presque exclusivement le monopole dans le monde.

Le velours qui a pris maintenant une place appréciable dans la production de la maison a nécessité la création des établissements de coupe de Blâmont (1884), de Badonviller (1890), d'Ancerviller (1893), d'Ogéville (1910), et l'adjonction au Val d'une teinturerie où, chaque jour, des perfectionnements sont apportés.

Actuellement, les acheteurs qui, autrefois se procuraient tous leurs velours façon soie à l'étranger, se sont habitués à se fournir en France, et bien que d'autres fabriques se soient montées depuis, ils sont unanimes à reconnaître la bonne qualité des velours venant de Blâmont.

Indépendamment des velours, la fabrication de la maison comprend les calicots, shirtings, cretonnes, percales, nanzouks, batistes, pékins, façonnés divers, doublures, étamines, serviettes, qui trouvent de nombreux débouchés dans la chemiserie, la lingerie, la nouveauté, l'ameublement, etc...

La maison a pris part aux expositions de Paris (1834), de Nancy (1843), de Metz (1861), de Paris (1878-1889-1900), de Nancy (1909). De nombreuses récompenses ont confirmé le renom de la maison et l'excellence de sa fabrication. Enfin, déjà en juin 1892, M. Bechmann a reçu à Lunéville, des mains mêmes de M. le Président Carnot, la croix de la Légion d'honneur.

Depuis lors, de nombreux perfectionnements ont été encore apportés et des agrandissements considérables ont donné un développement croissant à cette industrie toujours en progrès, grâce à l'effort persévérant et continu des générations de patrons et d'employés qui s'y sont succédés.

La raison sociale est depuis 1900 : E. Bechmann et C<sup>ie</sup>. M. Bechmann s'est adjoint comme co-gérants ses gendres, MM. Léon et Caen.

En lisant ce qui précède, on comprendra aisément qu'une usine de cette importance donne au pays environnant une activité et une prospérité dont chacun profite.

La direction de cette grande fabrique n'a jamais cessé d'être patriarcale ; elle a su maintenir auprès d'elle un véritable essaim de travailleurs dévoués et actifs, parmi lesquels on compte déjà un nombre imposant de médaillés.

L'ensemble de l'affaire constitue certainement dans l'industrie du coton un groupement des plus complets, des plus variés, et à tous égards des plus intéressants qui soient en France.

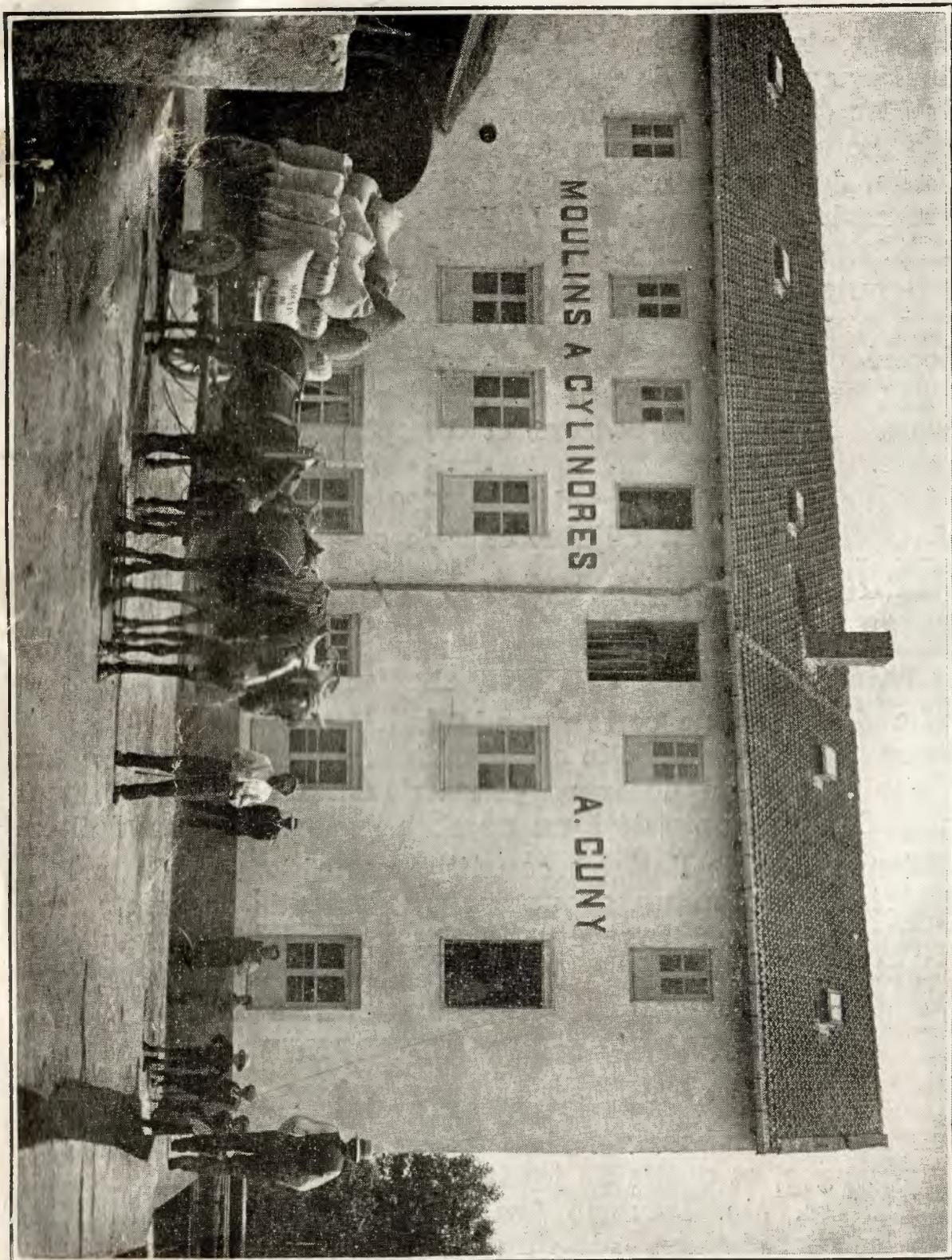
### **FABRIQUE DE FOURCHES**

Fondée en 1878 sous la raison sociale : « Fensch et Labourel ». Fourches américaines de toutes sortes et pour tous usages, et outils de jardinage : crocs, râteliers, houes, râteliers, etc. Importe également directement d'Amérique les manches en frêne ou en bois d'acacia spéciaux pour tous ces articles.

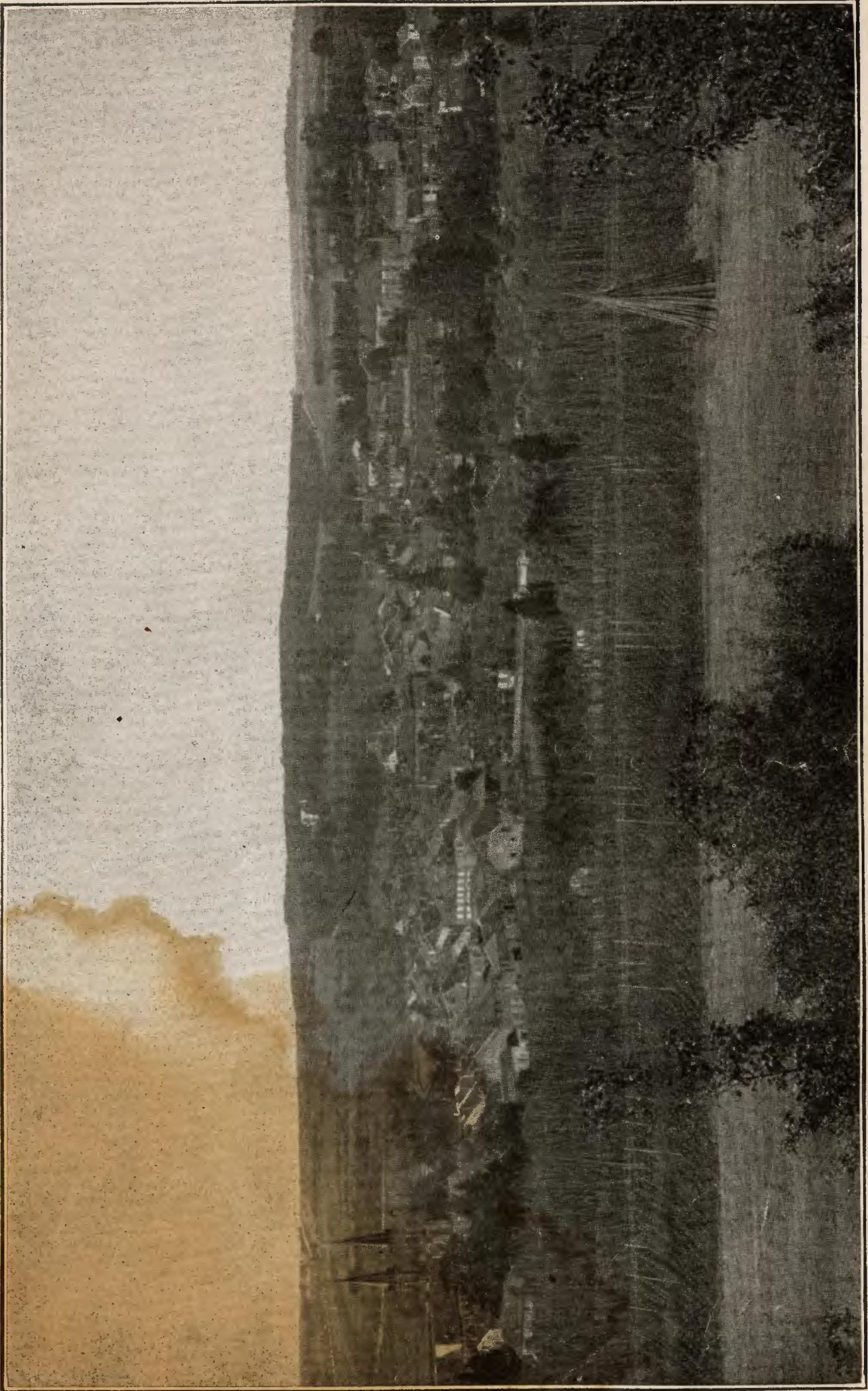
Succursale à Deutsch-Avrécourt, pour les expéditions à destination de l'Allemagne.

## MOULIN

Le moulin de Blâmont est très ancien. C'est un des deux moulins banaux dont les revenus avaient été octroyés aux



Capucins le 16 juillet 1642 par décret de Charles IV. Lors de l'annexion de la Lorraine à la France, il devint moulin

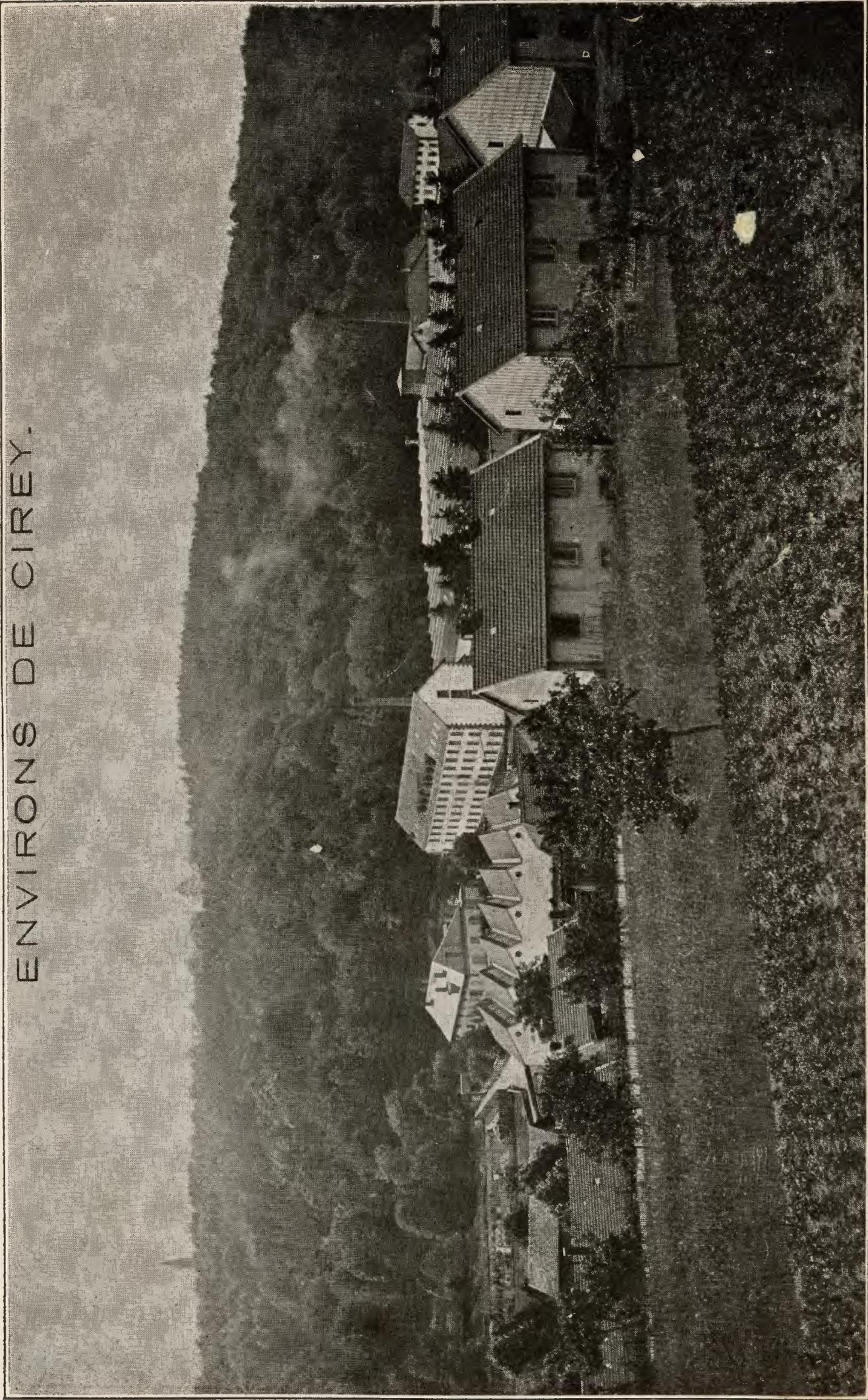


BLAMONT. — Vue Générale.



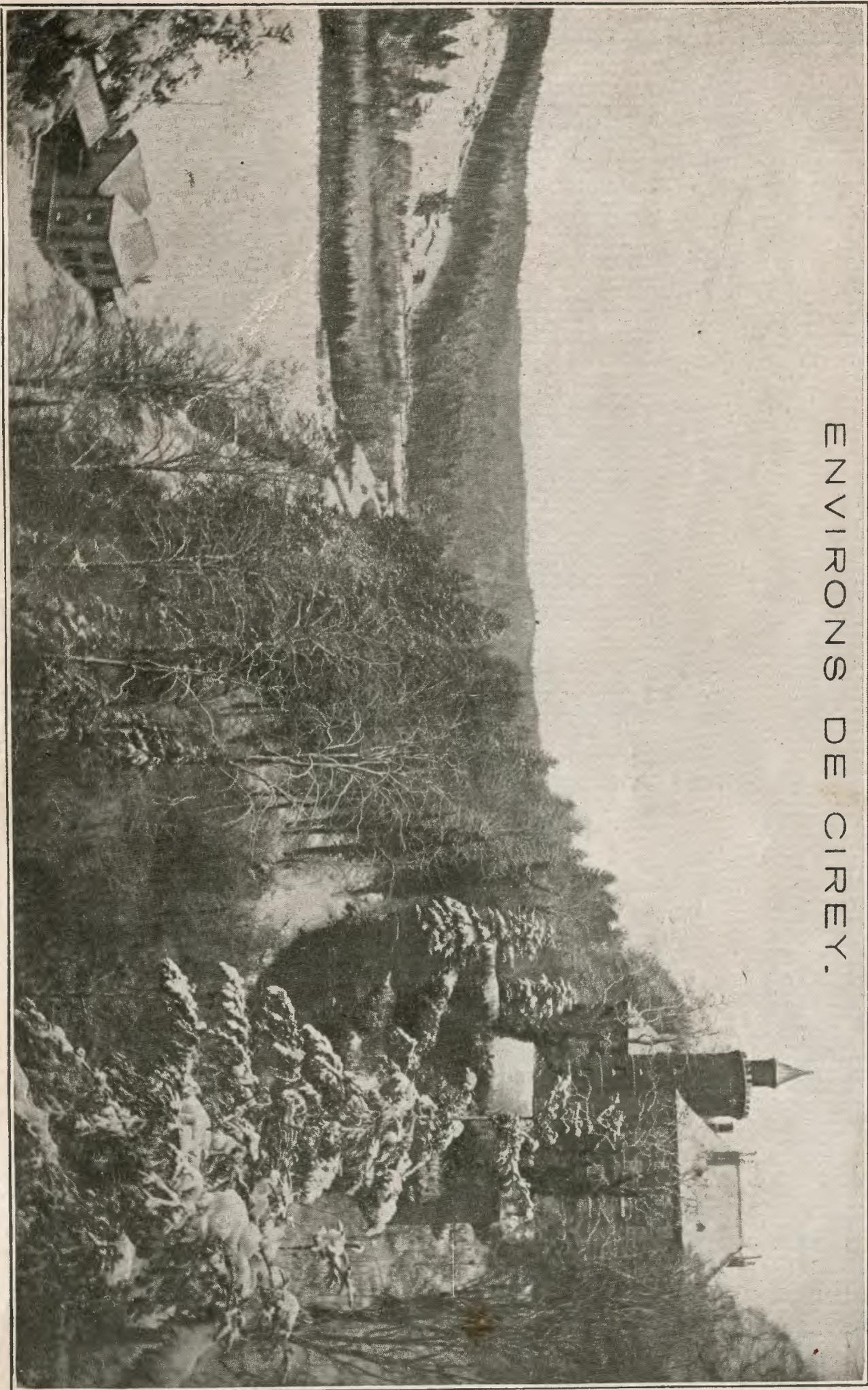
BLAMONT. — Le Vieux Château.

ENVIRONS DE CIREY.

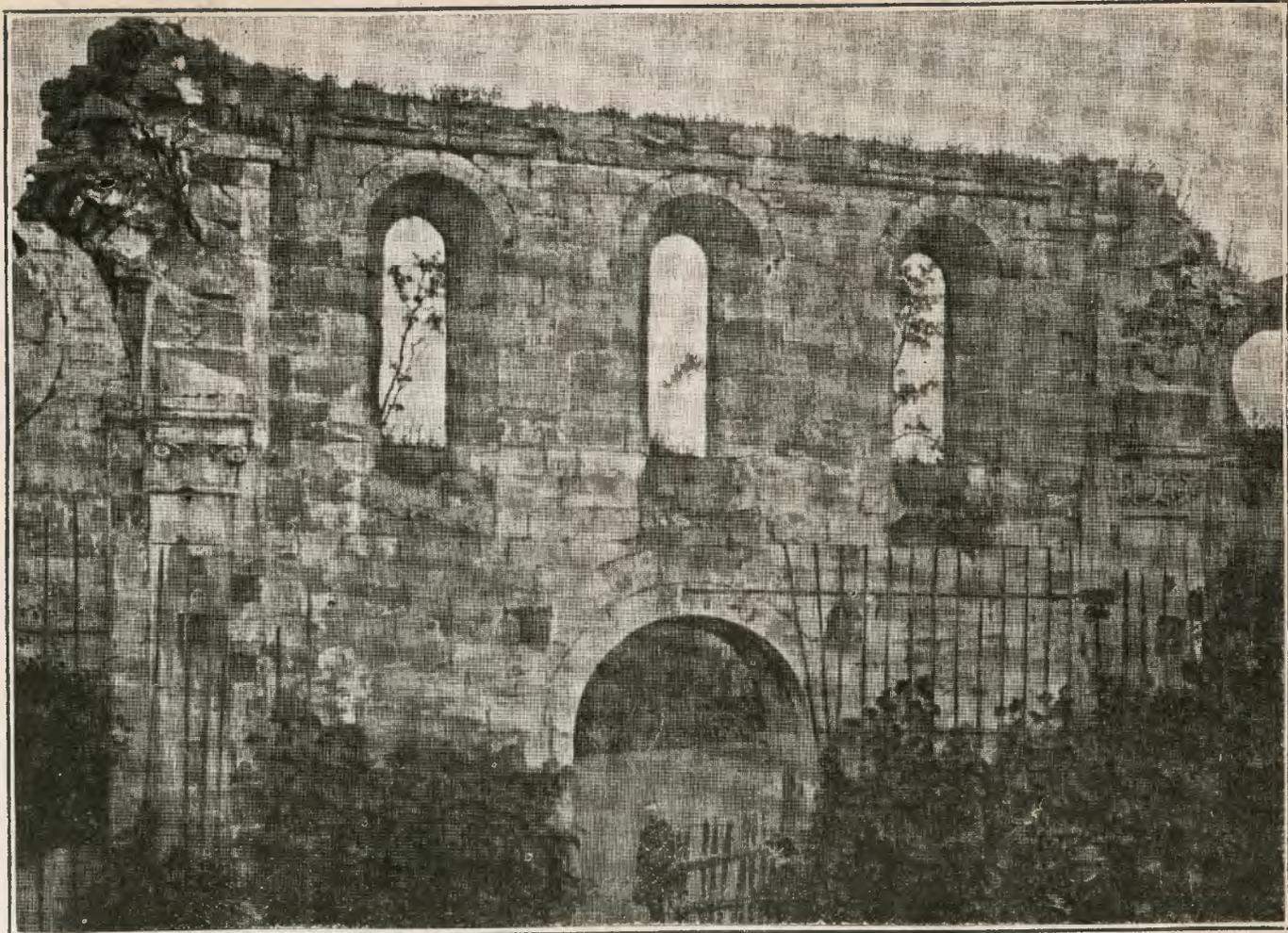


VAL-~-CHATILLON. — Usine BECHMANN & C<sup>ie</sup>

ENVIRONS DE CIREY.



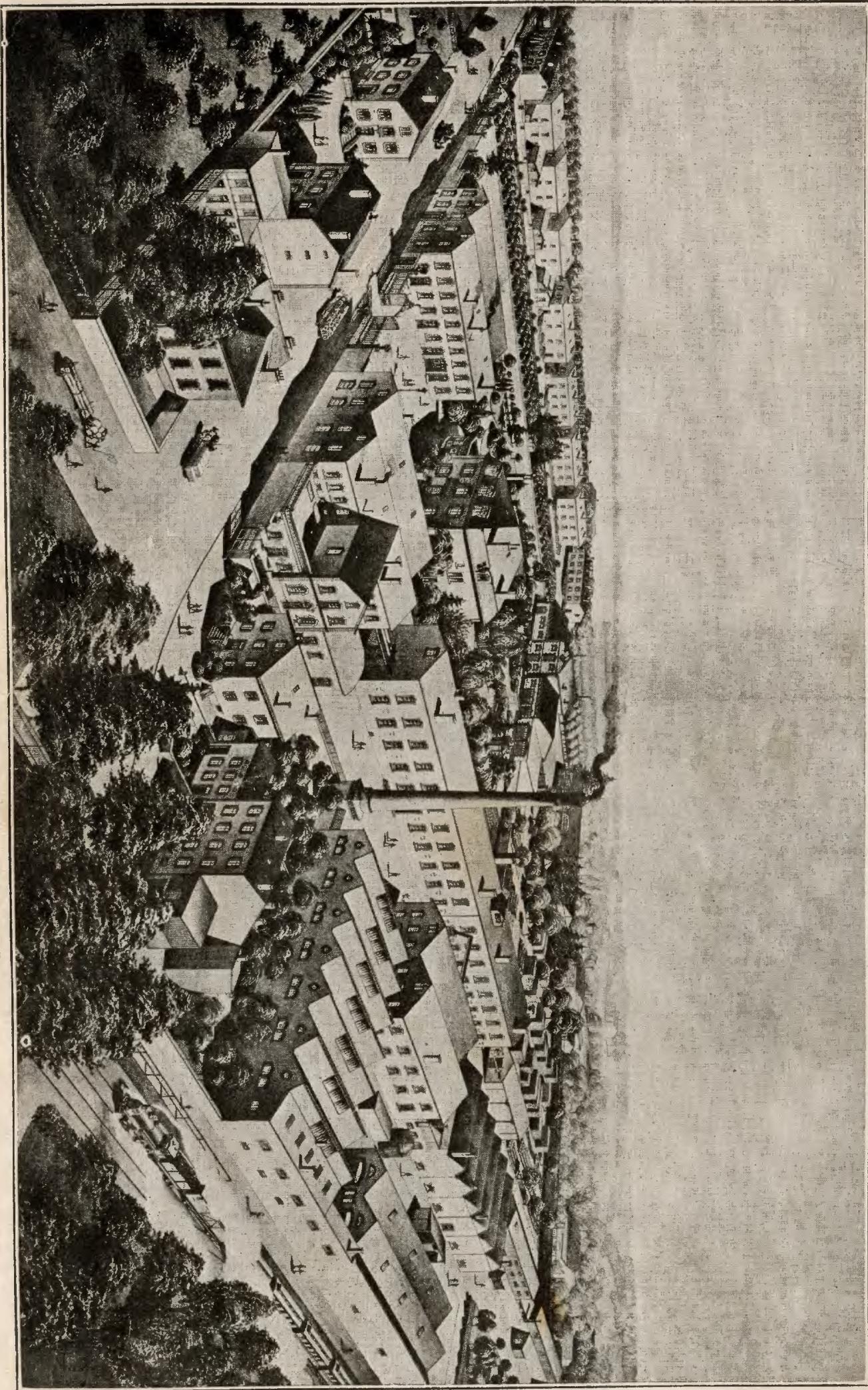
Le Château de CHÂTILLON. par la neige.



CIREY. — Ruines de l'Abbaye de H<sup>te</sup>-Seille.

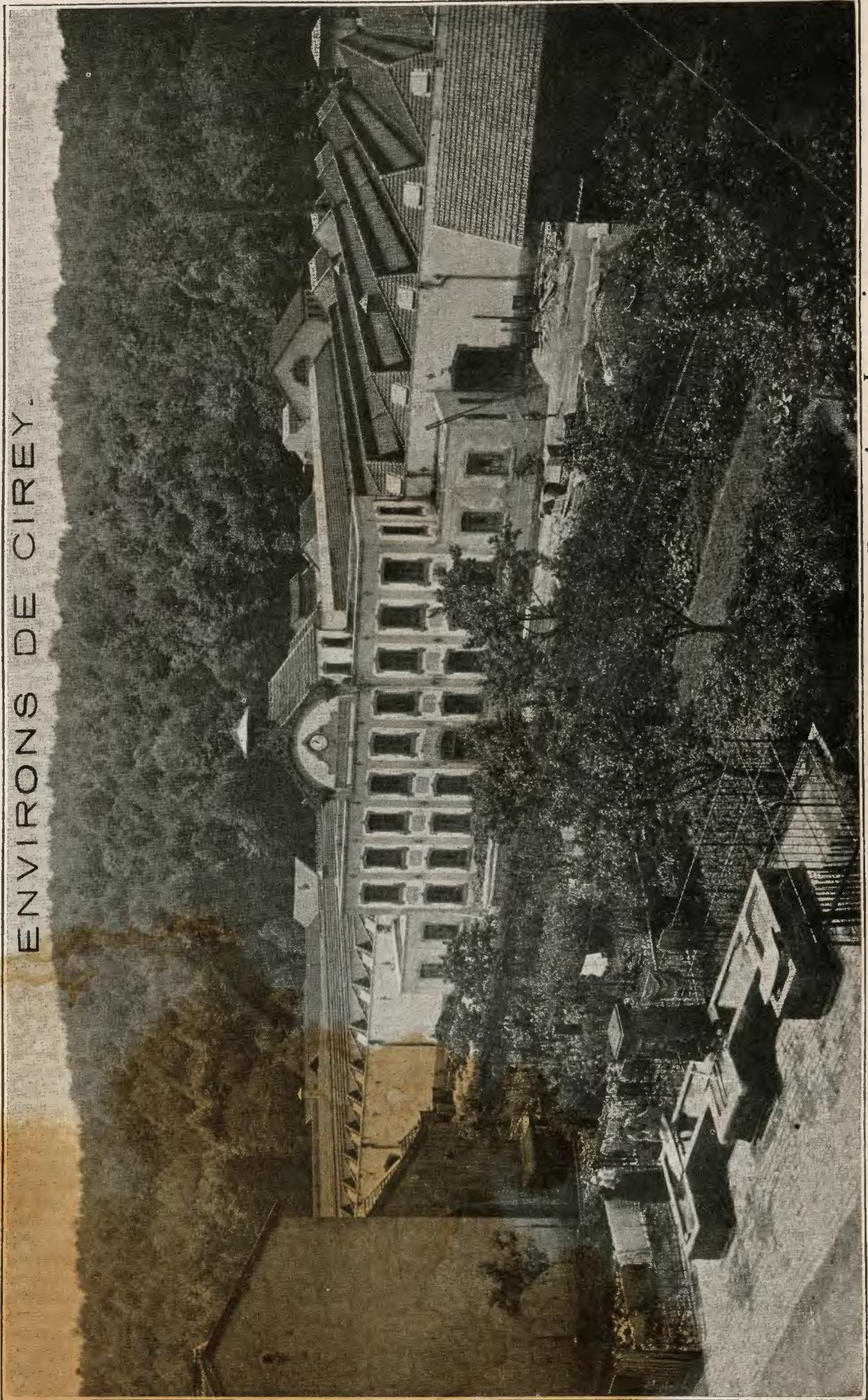


CIREY. — Le Château.



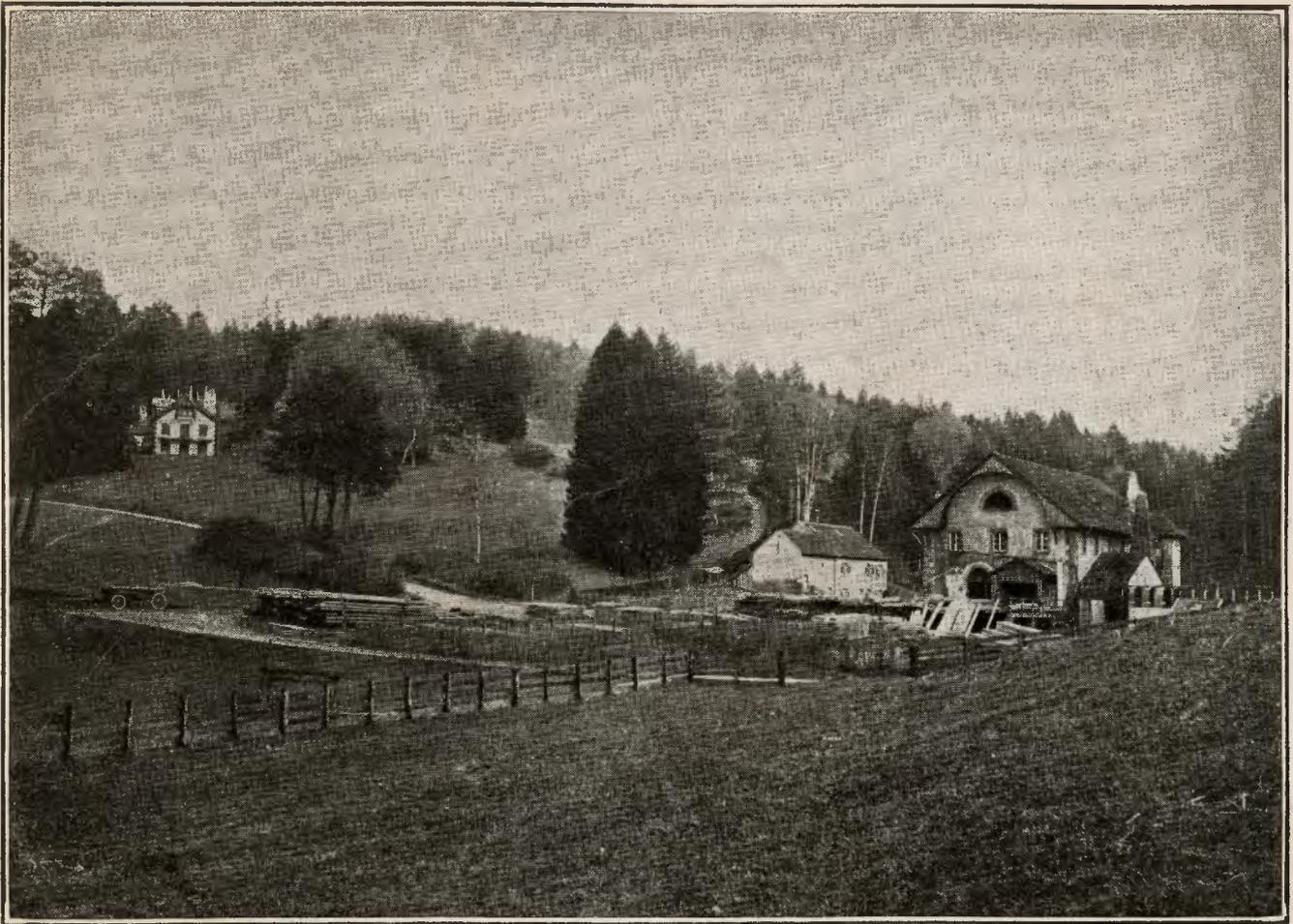
CIREY. — Usine MAZFRAND.

ENVIRONS DE CIREY.



VAL-~-CHÄTILLON. — La Cotonniere Lorraine,

ENVIRONS DE CIREY.



Ste.-Catherine. — Scierie de Saussenrupt.



Environs de CIREY, Au pied du Gd.-Rougimont.

réformé. L'autel de cette paroisse fut donné à la même abbaye, en 1185, par Pierre de Brizey, l'un des successeurs de Berthold (1).

On doit donc en conclure que cette localité, d'ailleurs sans importance à cette époque, était comprise dans la circonscription ecclésiastique dont le centre était l'abbaye de Saint-Sauveur, et qui formait une sorte de diocèse relevant nominalement de l'évêché de Toul.

En 1174, Cirey est mentionné, sous le nom de CIRO-VILLA, dans la confirmation, par Henri, comte de Salm, des biens de l'abbaye de Haute-Seille (Alta Silva), fondée en 1138 par Agnès de Langstein en souvenir de Godefroy de Bliescastel, son second mari.

Vers 1294, Conrad Probus, évêque de Toul, ayant engagé à son collègue de Metz, Bouchard d'Avesnes, les possessions de l'abbaye de Saint-Sauveur, Bon-Moutier, Cirey et Bertimont (Petitmont), sans que ses successeurs aient jamais pu les racheter, ces villages relevèrent nominalement de l'évêché de Metz (2).

D'autre part, Henri I<sup>er</sup>, comte de Blâmont, faisant en 1311 un partage de ses biens, donna à son fils aîné Harbouey, Cirey, et ce qu'il possédait à Vallois, à Bonmoutier, à Bertimont et à Saint-Sauveur (3). Lorsqu'il resta le château de Châtillon (1324) et en fit une seigneurie distincte, il y comprit ce qu'il avait à Cirey.

D'où il est permis d'établir que Cirey et son territoire étaient possédés en partie par les comtes de Blâmont et en partie par les seigneurs de Turquestein, car les évêques de Metz, en qualité de seigneurs suzerains de la châtellerie de Turquestein, y avaient des sujets : et ce fut seulement en 1344 que Adhémar de

---

(1) Durival, Description de la Lorraine. — Par. Autel « altare », il faut entendre une paroisse dont on donnait la nomination ou la collation à une communauté, avec tous les fruits et revenus qui en dépendaient, à la charge toutefois de fournir au prêtre qui la desservait la subsistance raisonnable (D. Calmet, H. de l'abb. de Senones).

(2) M. Arch. Lorr., 1897, I, p. 36, 48.

(3) Trésor des Chartes, Blâmont, I, 53.

Monteil, évêque de Metz, signifia « à ses hommes, femmes et subjects de..... Cirey » qu'il avait cédé ses droits sur eux au comte de Blâmont (1).

En 1391, alors que depuis près de cent ans les sires de Blâmont cherchaient à annihiler la puissance temporelle des évêques de Metz, Henri III de Blâmont auquel s'était uni le sire de Saint-Pol, fut battu près de Cirey, ce qui n'empêcha pas la lutte de reprendre quatre années plus tard.

Par un accord survenu en 1408 entre le sire de Blâmont et Antoine de Vergy, sire de Châtillon, « il fut convenu que leurs sujets, héritages, droits et seigneuries de Bon-Moutier et Cirey seraient communs par moitié » (2).

En 1433, Jean d'Haussonville, qui avait acheté à l'évêque de Metz le château de Turquestein, en fit, avec celle de Châtillon, une seule et même seigneurie qui dura jusqu'en 1567, époque à laquelle le domaine de Turquestein-Châtillon fut partagé (3). Cirey fit alors partie du lot dit de Châtillon, indivis entre la famille du Châtelet, Jean-Philippe de Nettancourt et le comte François de Vaudémont.

Entre temps (1552), le roi de France Henri II, avait occupé les cités épiscopales de Toul, Metz et Verdun, et mis la main sur Albeistroff, Vic, Baccarat, Rambervillers et Cirey, annexion que confirma plus tard Louis XIII (1633) et que ratifia en 1648 le traité de Westphalie (4).

En 1611, le lot de Châtillon était de nouveau divisé. François de Vaudémont eut différents villages qu'il incorpora au duché de Lorraine, et Cirey resta à la famille du Chatelêt.

Pendant la guerre de Trente Ans, Cirey eut à souffrir de l'invasion des Suédois, qui ravagèrent le pays.

---

(1) Dom Calmet, Preuves, tome 2.

(2) de Martimprey. L'abbaye de Haute-Seille.

(3) Archives de M. et M. H., 1415.

(4) Pfister, Histoire Lorraine.

Un aveu de 1681 cite, comme appartenant à du Chatelet « une maison plate, ruinée par les dernières guerres » (1).

La famille du Chatelet posséda Cirey jusqu'en 1763. A cette époque, une des filles, Marie Catherine, épouse de François-Philippe de Marmier, vendit la baronnie à Joseph Sigisbert Arnould de Prémont, qui, au moment de la Révolution, fut nommé administrateur du district de Blâmont.

Ce dernier ayant émigré, la baronnie de Cirey fut vendue, le 20 frimaire an II, comme bien d'émigré.

Sauf quelques vestiges, très rares, du château seigneurial, Cirey ne possède aucun monument ancien.

L'église, de style dorique, date de 1841 ; les trois cloches qui s'y trouvent, furent fournies en 1822 par la fonderie Thuillier, de Nancy.

L'école de filles fut édifée en 1847, et l'hôtel de ville en 1857.

L'édifice le plus moderne est le marché couvert, au-dessus duquel se trouve la salle des fêtes, construite en 1905 et qu'envient beaucoup de villes plus importantes. En 1906, M. Mazerand, industriel, alors maire de Cirey et à l'initiative duquel on doit cette belle construction, voulant laisser à sa ville natale un souvenir personnel, dota cette salle des fêtes de neuf panneaux muraux représentant divers sites de nos montagnes et exécutés par M. Ganier, de Tanconville, avec tout le talent que chacun lui connaît et apprécie si justement.

---

(1) Dossier de l'affaire de Prémont. Arch. Munic.

## Château de Châtillon

---

Les plus anciennes relations concernant le château de Châtillon, indiquent que Henri I<sup>er</sup>, seigneur de Blâmont, le fit reconstruire en 1323, à cause de sa situation dans la vallée de la Vezouze supérieure. (Le château primitif paraît avoir été élevé vers l'an 1100 ?)

Cette reconstruction ne fut pas du goût de l'évêque de Metz, suzerain de la seigneurie de Turquestein qu'il avait reçu par droit féodal à la mort de Gertrude, comtesse de Dagsbourg, et dont dépendait Châtillon.

Après vérification, le droit de l'évêque fut confirmé, et Eyme dut se reconnaître vassal du prélat pour pouvoir conserver son château, bien qu' « étant assis entre Blâmont et Turquestein » (1).

En juin 1352, un échange intervenu entre Thiébaud, sire de Blâmont, et Marguerite, sœur de Eyme, accorda à cette dernière la possession de Châtillon, ainsi que les bois en dépendant (2). Si l'on en croit Meurisse (3), elle conserva même cette possession malgré une guerre désastreuse qu'elle engagea en 1376 avec les fils de Thiébaud I<sup>er</sup>.

Un traité de paix, signé en 1332 par Henri III, confirmait la suzeraineté du château de Châtillon à Adémaire, évêque de Metz : mais quatorze ans après, à la suite d'une guerre malheureuse entre les prélats messins et le duc de Lorraine, ce dernier reçut en gage le château de Turquestein, qu'il repassa aussitôt au comte de Blâmont en récompenses de ses bons services (4).

En 1433, la seigneurie de Turquestein était donnée en engagement, par Conrard Bayer de Boppard, évêque de Metz, à Jean d'Haussonville qui la réunit à celle de Châtillon (5).

---

(1) Ambroise, Vieux Châteaux de la Vezouze.

(2) Tr. Ch. Blâmont, I, 111.

(3) Histoire des Évêques de Metz.

(4) Ambroise.

(5) Fischer. Le prieuré de Saint-Quirin.

Lors du démembrement de la seigneurie de Châtillon, en 1567, le lot de Châtillon fut indivis entre Jean-Philippe de Nettancourt, les du Chatelet et François de Vaudémont, père du duc Charles IV (1).

Ce même lot ayant été subdivisé en 1611, Châtillon resta aux Nettancourt, qui, plus tard, le cédèrent à Régnault de Châtillon, aïeul de M. de Klopstein, possesseur actuel.

De l'ancien château, il ne reste que le puits, dont la profondeur atteint environ 53 mètres, et une grande partie des caves, sur lesquelles a été construite la maison moderne.

---

*Nous sommes redevables des renseignements historiques ci-dessus, concernant Cirey, à M. Cuissard, caissier de la Caisse d'Epargne de cette ville. Nous lui en adressons nos bien vifs remerciements.*

---

## **Les Industries du Canton de Cirey**

---

### **LA GLACERIE DE CIREY**

L'origine de cette Glacerie remonte au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle ; on trouve en effet en 1806 un décret de Napoléon portant autorisation de convertir la forge et la fonderie établies à Cirey en 1762 en une verrerie à 3 fours, qui aurait la permission de s'approvisionner de bois sur la rive gauche de la Sarre et non entre les deux Sarres. Ce point particulier était de la plus grande importance, car la consommation moyenne d'une telle usine variait à cette époque entre 15 et 20.000 stères de bois par an, et il faut voir là la raison qui a déterminé le choix de l'emplacement de cette verrerie, comme de toutes celles de cette époque, au milieu des forêts.

Puis en 1817, l'établissement de Cirey était adjudgé à la Compagnie de Saint-Quirin et Monthermé pour la somme de 160.000 francs. C'était le commencement d'une grande prospérité pour Cirey ; la Société de Saint-Quirin était en effet assez importante pour l'époque. Les deux verreries

---

(1) Ambroise.

du Prieuré de Saint-Quirin, établies depuis 1737 à Lettembach, avaient été cédées en 1741 par les religieux de Marmoutier (ordre de saint Benoît) à Antoine Renaud, verrier, et à Hugues Drolenvaux, entrepreneur des ponts et chaussées en Alsace, et, depuis 1749 Drolenvaux avait réussi à faire du « verre en table » en même temps que des glaces soufflées, du verre à vitre et de la gobletterie. En effet on trouve :

« 3 juillet 1749. — Arrêt du Conseil d'Etat : Le sieur Drolenvaux étant parvenu, après plusieurs essais, à faire du « verre en table sans boudin, propre pour les grandes es-  
« tampes, peintures en pastel et glaces de carosses, est au-  
« torisé à construire un deuxième four à Lettembach ». (Lettres patentes du 25 septembre 1750).

Et en 1753 l'autorisation lui était accordée de mettre sur la principale porte l'inscription :

« MANUFACTURE ROYALE DE CRISTAUX ET DE VERRE EN TABLE »

L'association de Drolenvaux et de Renaud arrivée à son terme, les verreries changèrent plusieurs fois de propriétaires et augmentèrent d'importance en 1768 par leur fusion avec les verreries de Plaine de Walsch et de Harberg et avec la verrerie royale de Monthermé.

Et, après l'achat de la verrerie de Cirey, en mars 1822, ces verreries réunies établirent en outre dans cette usine le coulage des glaces, si bien que grâce aux progrès rapidement faits on pouvait exposer en 1834 une glace étamée de 3 mètres 80 sur 2 mètres 45, cotée 8.490 francs, ce qui en mettait le mètre carré à plus de 900 francs.

Mais la marche à la houille allait diminuer notablement les frais de fabrication, puisque l'on trouve en 1856 que les fours marchaient encore partiellement au bois, et qu'en 1858 on put supprimer considérablement ce combustible ; dès lors commencèrent à croître les dimensions des fours et des pots dont chacun produit de nos jours 25 à 30 mètres carrés, tandis qu'au milieu du siècle dernier les pots des derniers fours au bois donnaient 6 mètres carrés.

On cherchait d'ailleurs à rendre le polissage plus économique aussi en utilisant la force motrice des chutes d'eau partout où elle se trouvait, par des polisseurs répandus dans toutes les vallées, à Saussenrupt, à Frémonville, à Haute-Seille et à la Ladrerie, et tous arrêtés entre 1893 et 1895.

Entre temps, de grandes modifications étaient survenues dans la Société de Saint-Quirin ; elle était en effet vers 1850

en concurrence sérieuse avec la Société de Saint-Gobain dont la première usine avait été établie en 1690 dans un ancien château en ruines, à Saint-Gobain, près La Fère; dans cette usine, un ancien verrier de Turlaville, Louis Lucas, de Nehou, avait réussi à fabriquer par le procédé du « coulage » de grandes glaces qui furent présentées à Louis XIV, et une société constituée entre douze personnes en 1703, au capital de 2.040.000 livres, fut l'embryon de la Société actuelle de Saint-Gobain, avec laquelle la Société de Saint-Quirin entra en lutte dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs intérêts communs les amenèrent cependant à un premier syndicat de vente, embryon des trusts modernes, avec un dépôt à Paris.

Ce syndicat fut suivi en 1858 d'une fusion complète entre les deux Sociétés sous le nom de « Compagnie de Glaces et Produits chimiques de Saint-Gobain, Chauny et Cirey », entre Saint-Gobain d'une part et Saint-Quirin, Cirey et Monthermé d'autre part qui venait de fonder un établissement nouveau à Mannheim.

Depuis lors, la Glacerie de Cirey partagea le sort de cette compagnie, qui a fondé assez de nouvelles manufactures et augmenté assez les moyens de production des glaces pour en fabriquer annuellement plus d'un million et demi de mètres carrés.

### **LES USINES MAZERAND**

En nous dépouillant de nos deux plus belles et plus riches provinces, la funeste guerre de 1870 a changé l'orientation du commerce de différents produits pour lesquels nous étions tributaires de l'Allemagne.

C'est alors que M. J.-B. Mazerand, quittant les voyages et bien documenté sur l'importation allemande qui inondait le marché français, résolut de fonder à Cirey, son pays natal, une industrie pour la transformation du papier brut en papiers de fantaisie, imprimés, lithographiés, décorés, à l'usage des confiseurs, chocolatiers, liquoristes, etc.

Les débuts furent modestes, dans une maison de petite apparence, bien de famille, où quelques ouvriers, ouvrières et un simple employé de bureau suffirent à la besogne. Mais grâce au travail opiniâtre du jeune industriel, au goût qui présidait à la création des modèles, à la fabrication soignée et aux prix qui permettaient de lutter avantageusement avec ceux pratiqués par l'industrie allemande, la maison prospéra et prit vite un essor qui étonna les concurrents étrangers.

Dès lors, la place fit défaut et il fallut louer des locaux pour y disséminer les ateliers naissants ; ce système, d'ailleurs défectueux à tous égards, ne fût même bientôt plus suffisant, et M. Mazerand se vit dans l'obligation de construire des bâtiments assez vastes pour que l'on pût y travailler à l'aise.

En 1876 furent bâtis, près de la gare, de grands ateliers qui, cependant, ne tardèrent pas, vu la prospérité des affaires, à être eux-mêmes trop restreints ; c'est ce qui leur fit annexer, l'année suivante, une aile aussi importante que la première construction, plus une usine à gaz, et chaque année apporta un agrandissement et des améliorations.

En 1880, l'usine occupait déjà 80 ouvriers et ouvrières, avec un important matériel actionné par une machine à vapeur de 25 chevaux.

Toujours préoccupé du perfectionnement de son outillage et du bien-être de son personnel, M. Mazerand, malgré des dépenses souvent onéreuses, s'est toujours tenu à la hauteur du progrès et des exigences constantes du commerce.

Cette introduction en France d'une industrie dont, jusqu'alors, les étrangers avaient eu le monopole, valut, en 1885, à M. Mazerand, la croix de chevalier de la Légion d'honneur qui lui fut remise par le ministre du Commerce lors de l'inauguration, à Lunéville, de la statue de l'abbé Grégoire.

Le papier, depuis le moment où il sort des Papeteries des Vosges jusqu'à ce qu'il arrive aux articles si variés, à usages si divers, qui sortent des usines Mazerand, subit de nombreuses transformations, dont les principales sont : le couchage, le brossage, le calandrage, le lissage, le collage, le coupage, l'impression en une ou plusieurs couleurs, le découpage, le tracage, l'estampage, le façonnage, etc., etc.

Toutes ces opérations sont faites avec un outillage très complet et moderne.

La maison possède en outre plus de 25.000 pierres, sur lesquelles sont gravés les nombreux dessins artistiques qui servent à l'exécution des commandes. Cette bibliothèque forme sa richesse.

En dehors de l'usine de Cirey, les établissements Mazerand comportent :

1° Une usine à Blâmont. Il en est question dans la suite de l'historique de cette ville, placé en tête de ce petit opuscule. Il est donc inutile d'y revenir.

2° Une usine à Paris, 61, rue de l'Ourcq, créée en 1905, pour la fabrication des cartonnages.

Les papiers de fantaisie et impressions nécessaires à la confection des boîtes sont expédiés de l'usine de Cirey, et le montage se fait à Paris, où un outillage moderne et tout à fait perfectionné sert à la fabrication automatique des boîtes.

Cette usine est en pleine activité grâce à un nouveau cartonnage breveté, traité à l'injectol, pour la conservation des fourrures et des lainages.

Jusqu'alors, aucun produit n'avait pu garantir des ravages occasionnés par les mites ; les expériences faites à ce jour, les attestations reçues, les demandes renouvelées prouvent que cette découverte répond à un besoin. Aussi, va-t-on être obligé de faire des agrandissements importants pour permettre de satisfaire aux nombreuses demandes qui parviennent tous les jours au bureau de la Chaussée-d'Antin, 9, chargé de centraliser les commandes pour Paris.

L'économie sociale tient aussi une large part dans les établissements Mazerand. Le cadre restreint de cet opuscule ne nous permet pas de nous étendre sur cette question, cependant si intéressante. Contentons-nous de dire que M. Mazerand n'a rien négligé pour assurer le bien-être à son personnel : assurances contre les accidents, caisse des retraites et d'assurance sur la vie, sans aucune retenue sur les salaires ; Livrets d'Epargne pour les jeunes filles ; Société de Sauvetage ; Société de Musique ; Salle de théâtre avec Cinématographe dans l'usine ; Cité où l'ouvrier est superbement logé pour 6 et 10 francs par mois ; Salle de bains et de douches ; Réfectoir ; Lavoir fermé et eau courante ; prêts à l'ouvrier à taux minime, etc., etc.

Tout cela marche de front et attache l'ouvrier au sol et à la maison. Aussi, avait-elle à peine 30 ans d'existence, que nombreux déjà étaient les titulaires de la médaille du Travail.

### **LA SOCIÉTÉ COTONNIÈRE LORRAINE** **à Val-et-Châtillon**

Cette société a été constituée en 1902, au capital-actions de deux millions de francs, avec un capital-obligations de huit cent mille francs.

Elle possède un outillage très moderne et tout à fait complet qui lui permet de transformer le coton d'Amérique en

tissus de couleur, sans l'intervention d'aucun intermédiaire.

Cette organisation industrielle comprend : une filature de 22.000 broches, un tissage de 400 métiers, une teinturerie pour coton bourre et pour écheveaux ; l'apprêt des tissus.

A l'Exposition de Nancy (1909) on relevait cette particularité remarquable que la Société Cotonnière Lorraine de toute la section des textiles était la seule qui exposait des produits n'ayant pas subi l'intervention des intermédiaires pour leur transformation.

Le coton d'Amérique y entre brut, et en sort textuellement sous la forme de tissus et de filés.

Comme filature, la manufacture de Val-et-Châtillon traite des numéros en chaîne et trame de 12 à 27, et comme spécialité, les cotons bourre blanchis ou teints, les retors couleur, les moulinés, les fils fantaisie et mercerisés.

Le tissage fait pour la saison d'été, le zéphyr couleur, la cretonne couleur sur fond blanc et la haute fantaisie mode ; pour la saison d'hiver tous les tennis de bonne qualité ; il fait pour chaque saison des collections qui sont très appréciées et qui luttent avec avantage avec les fabriques de Rouen et de Roanne.

C'est un grand succès pour cette fabrication tout à fait spéciale dans l'Est, et ce succès se trouve sanctionné par une clientèle nombreuse et fidèle.

La teinture et le blanchiment se font par un procédé spécial qui a fait remarquer ces produits ; l'usine teint et blanchit le coton en bourre ; elle fait le chiné, le mercerisé et teint sur écheveaux aux nuances courantes et aux nuances mode.

Enfin elle possède une installation très neuve et très complète pour apprêter les tissus très variés sortant de son tissage.

La Société Cotonnière Lorraine est affiliée contre les accidents à l'Association des Appareils à vapeur, à l'Association des Industriels de France contre les accidents du Travail, à la Compagnie d'assurances « La Zurich ». Elle offre aux ouvriers toutes les garanties de sécurité les plus modernes. Le côté social et humanitaire est loin d'être négligé, la société faisant de sérieux sacrifices pour loger confortablement et à bon marché sa main-d'œuvre. Il est même regrettable qu'elle n'ait pas souligné, à l'Exposition de Nancy, dans la section d'économie sociale, ses efforts et ses résultats très appréciés (cités ouvrières bien comprises, caisse

de secours pour les ouvriers, fanfare, garderie, ouvroir, patronages, etc.).

Certainement, la Société Cotonnière Lorraine bien qu'elle ne date que de quelques années, présente, dans l'industrie textile de l'Est de la France, une physionomie très particulière et un exemple très complet et très heureux de l'effort régionaliste, dont les manifestations trouvent à chaque instant, dans le monde financier de Nancy, un appui fidèle et avisé.

Le Conseil d'administration est ainsi composé :

<i>Administrateurs- Fondateurs</i>	}	MM. MERCIER, Président ;
		R. VEILLON, Administrateur-Délégué ;
		D'HAUSEN ;
		Le Baron FRÉDÉRIC DE KLOPSTEIN ;
		H. ADT.

Actuellement l'usine s'agrandit d'un tiers.

---

## Les Forêts et le Commerce de Bois

Les forêts occupent dans les environs de Cirey une place prépondérante, qui s'accroît de jour en jour, à raison des reboisements entrepris sur un grand nombre de terrains peu à peu abandonnés par la culture. Sur l'ensemble des sept territoires communaux qui composent le canton, le taux de boisement est supérieur à 70 %, alors que le taux moyen pour la France entière n'est que de 18 %.

Ce vaste domaine forestier qui, en dehors de quelques massifs isolés et de faible étendue, comprend plus de 6.500 hectares d'un seul tenant, occupe le bassin supérieur de la Vezouze, rivière formée par la réunion, à Cirey même, de deux ruisseaux dits « du Val » et « de Châtillon ». Il couvre, sur les contreforts montagneux prolongeant vers l'ouest le massif du Donon, un sol généreux très pauvre, à peu près impropre à la culture agricole, et fait partie de l'immense et artistique forêt qui s'étend presque sans interruption du nord au sud de la chaîne des Vosges.

Toutes les communes du canton de Cirey, hormis celle de Bertrambois, sont propriétaires de bois. L'Etat lui-même possède deux des forêts les plus importantes et les plus belles : celle de Bousson et de Grandcheneau, dont la superficie totale dépasse 1.500 hectares. Enfin, plus de 4.000 hectares sont partagés entre un certain nombre de particuliers ; la Compagnie de Saint-Gobain-Chauny-Cirey, MM.

de Klopstein de Guichen, Gény, Michaut, Jeanpierre, Cartier-Bresson, Cordier, Fenal, Mathis de Grandseille, le général Pendezec, Marande, César, Lecuve, de Gonnevillle, etc.

L'essence dominante est le sapin argenté, le grand sapin des Vosges, qui couvre à lui seul les deux tiers de l'étendue boisée, jouissant, notamment aux expositions est et nord, d'une très belle végétation et atteignant, dans certaines parcelles, des dimensions exceptionnelles. Puis, vient le hêtre, qui constitue la majeure partie des peuplements aux basses altitudes, soit à l'état pur, soit en mélange avec le chêne et le bouleau et, par places, avec une très faible proportion de charme. Enfin, il faut mentionner le pin sylvestre qui, introduit artificiellement à titre d'essence améliorante, occupe un assez grand nombre de versants secs et jadis ruinés, ou peuplés de maigres taillis envahis par la bruyère.

L'étendue recouverte par les résineux ne fait d'ailleurs que grandir. On estime que, depuis 40 ans, la place laissée aux feuillus dans les forêts de la haute Vezouze, en amont de Cirey, est passée de 40 à 30 %. Par un phénomène naturel constant dans les Vosges, le sapin a tendance, en effet, à s'établir sous le couvert des essences feuillues, notamment du hêtre, situées à la partie inférieure de son aire, et à les supplanter peu à peu. Cette extension du sapin, cet « enrésinement », comme disent les forestiers, est favorisé et accéléré par les propriétaires, à raison de la supériorité de rendement de la sapinière. D'autre part, depuis une soixantaine d'années, les efforts des forestiers, domaniaux ou particuliers, ont porté avec grand succès sur le reboisement en résineux des parties irréprochables appelées « chaumes » dans les basses Vosges : ce sont des versants ou des croupes généralement exposées au midi ou à l'ouest qui, de longue date, étaient exploitées en taillis en vue de la production du bois de chauffage et dont le sol, exposé à la sécheresse, s'est dégradé peu à peu.

Les sapinières des environs de Cirey sont, dans l'ensemble, exploitées avec soin et méthode, et avec le souci de ménager, sinon d'accroître encore les réserves de matériel en haute futaie patiemment accumulées par le temps et l'esprit d'épargne des propriétaires. Elles sont soumises à des traitements qui, pour porter en technique forestière, des noms variables, se ramènent en fait, dans la main des agents qui marquent les coupes, au type suivant : chaque série d'exploitation (ou chaque forêt, si la superficie de celle-ci est insuffisante pour y constituer plusieurs séries) comprend un

certain nombre de parcelles dont les limites sont basées sur le relief du sol et le réseau des voies de vidange ; il est formé un ou deux groupes de ces parcelles, et chacun des groupes est visité en coupe de proche en proche, de telle façon qu'il soit entièrement parcourue pendant une « rotation » dont la durée moyenne est de 12 ans.

La quotité de la coupe annuelle, c'est-à-dire la « possibilité » est fixée à l'avance à un chiffre aussi voisin que possible de la production. La coupe porte suivant les peuplements sur les arbres tarés, sur les arbres les plus gros (au-dessus de 60 ou 65 centimètres de diamètre généralement), puis par des tiges en surnombre dont l'enlèvement est utile pour desservir les massifs et stimuler leur accroissement. Les forêts se régénèrent d'elles-mêmes par l'ensemencement naturel et le développement des semis et jeunes sujets à la faveur des trouées créées par l'enlèvement des vieux arbres, et à la condition que les coupes soient marquées par des hommes de savoir et d'expérience.

Malheureusement, de temps à autre, l'action des vents, qui ont une prise énorme sur les cîmes toujours vertes, vient, en provoquant la chute de nombreux arbres, parfois de peuplements tout entiers, bouleverser les règlements d'exploitation, détruire la belle harmonie des massifs, ruiner les efforts constants faits par les propriétaires en vue de leur amélioration. A cet égard, l'année 1902 est marquée de noir dans les annales forestières de la région. En 48 heures, à la fin du mois de janvier, sous l'action d'un furieux vent d'est survenant après une période de gelée, des hécatombes de sapin jonchèrent la montagne, entraînant la réalisation forcée et aveugle, de plus de 100.000 mètres cubes équivalant à la production de plusieurs années.

Les forêts de la Vezouze livrent des produits importants et variés. La majeure partie des bois feuillus est convertie en chauffage qui est acheté à bon prix par les habitants des localités environnantes. Les chênes de dimensions suffisantes, les gros hêtres et les pins fournissent des bois d'industrie. Enfin, le sapin est débité, principalement les planches, par une douzaine de petites scieries à moteur hydraulique (turbine) établies le long des vallées principales, au cœur même des massifs.

Jusqu'à ces dernières années, ces petites usines étaient restées fort rustiques, pourvues d'un seul outil, la scie alternative à chassis, avec chariot en bois, destinée à débiter, sous la direction d'un « **sagard** » les « **tronces** » de sapin en

plancher de 4 mètres de long. Telles sont encore un certain nombre de ces scieries, en particulier les quatre scieries de l'Etat, encore que l'une d'elles, celle de Machet, comprenne actuellement quatre outils. Mais, à la faveur du développement de l'industrie et du commerce des bois de sapin, plusieurs propriétaires ont trouvé grand profit à perfectionner leur outillage. Il est intéressant de citer, à ce point de vue, la petite installation modèle que vient de faire la Compagnie des Glaces de Cirey, aux abords de la ville, en vue du débit des produits que livre son vaste domaine. Dans cette usine, la force est économiquement produite par un moteur à gaz pauvre utilisant le gaz provenant de la distillation de la sciure et des déchets du débit. Toutes les transmissions en commande sont électriques. Les outils sont pourvus des derniers perfectionnements. Un système de ventilation aspire la sciure qui se rassemble dans un accumulateur placé au-dessus de l'orifice des gazogènes.

Tous les produits débités par les scieries du voisinage sont à proximité de la gare de Cirey sur un emplacement appelé le **port de planches**, vaste dépôt où s'opère le « **cho-nage** » c'est-à-dire le triage, le classement des différentes qualités de marchandises avant la livraison et le chargement sur wagon.

On estime à 16.000 tonnes environ la quantité moyenne des bois annuellement transportés par la gare de Cirey.

Toute une population laborieuse et saine est occupée à l'exploitation, au façonnage, au débit, au transport de tous ces bois.

La conservation de telles richesses forestières mérite à tous égards d'être encouragée. Il serait regrettable, à l'heure où la question du maintien des forêts existantes et l'accroissement du domaine forestier de la France passionne à juste titre l'opinion publique, que des mesures fiscales vinssent jeter le discrédit sur la propriété forestière et, en incitant les propriétaires à réaliser une partie des capitaux placés à faible intérêt sous forme de matériel ligneux, entraîner la diminution des ressources forestières du pays. Dans cet ordre d'idées, on peut exprimer le vœu que, soit dans la taxation nouvelle du revenu des propriétés non bâties, soit dans l'application éventuelle d'un impôt général sur le revenu, les forêts jouissent du traitement de faveur que commande le souci de l'intérêt général.

G. M.

ENVIRONS DE CIREY.

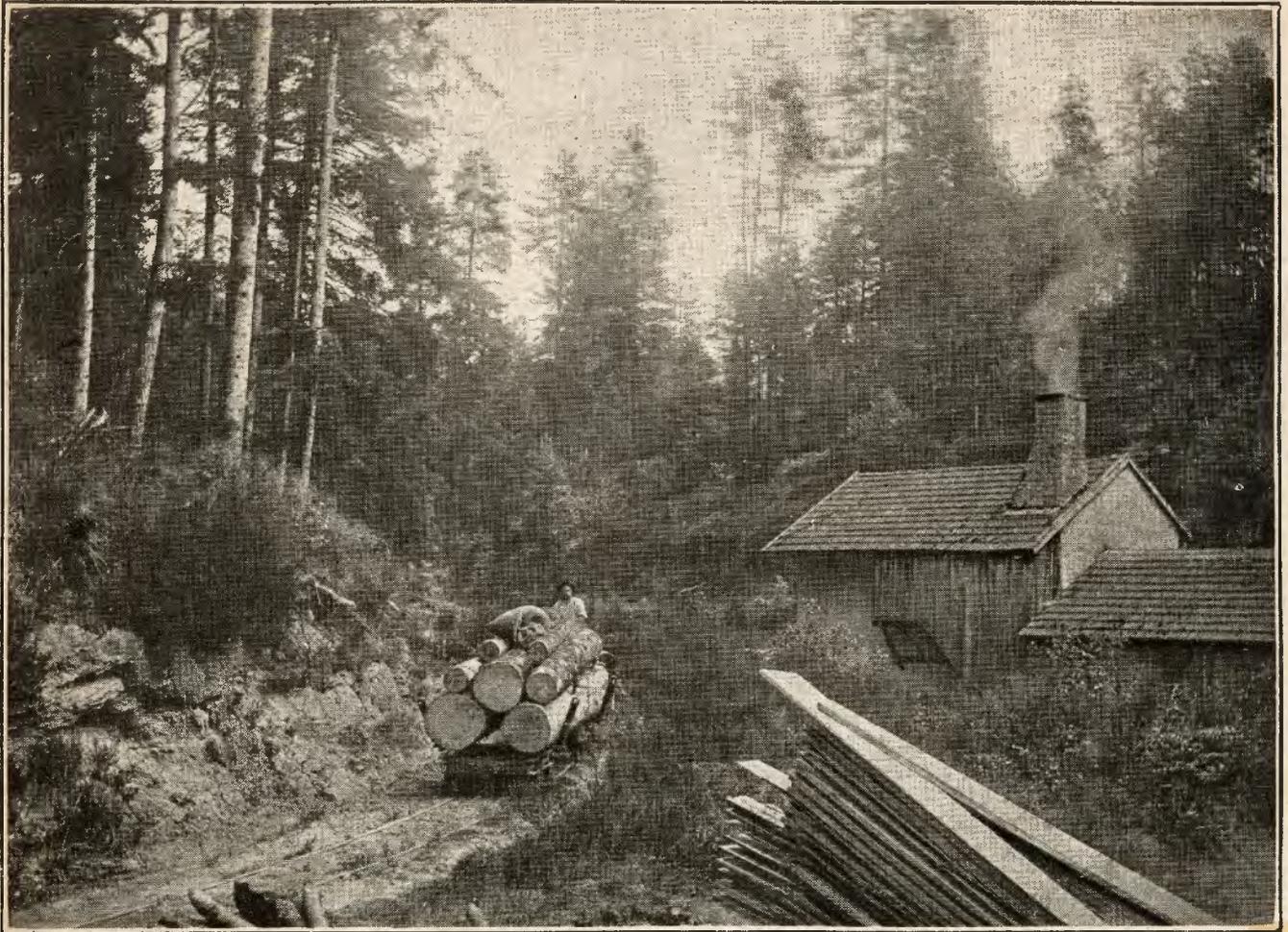


Le Schlitteur.



Une Scierie, — paysage d'hiver.

ENVIRONS DE CIREY.

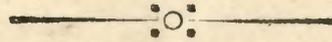


Une Scierie en montagne.



# SOCIÉTÉS DE GYMNASTIQUE

Prenant part au concours



La Fraternelle Briotine,	Briey,
L'Avant - Garde.	Villerupt,
La Lorraine,	Longwy,
Amicale laïque des Grands-Moulins,	Nancy,
Le Muscle de Fer,	Pagny-s-Moselle,
L'Alerte,	Thil,
Amicale laïque du Nouveau-Nancy,	Nancy,
Le Groupe Bara,	Nancy,
Amicale St. Gœrges,	Nancy,
Sport Malzévillois,	Malzéville,
Amicale laïque des Trois-Maisons,	Nancy,
La Patriote,	Tomblaine,

Sport Mussipontain,	Pont-à-Mousson
Amicale laïque Ory St.-Nicolas.	Nancy.
La Lorraine,	Lunéville,
L'Abeille Lorraine.	Nancy.
Amicale Laïque Stanislas.	Nancy,
La Tuloise,	Toul.
La Jeune Lorraine Laneuvevilloise,	Laneuveville-dt-Nancy,
Sport Nancéien,	Nancy,
L'Amicale laïque de Boudonville.	Nancy.
La Fraternelle des Usines Marchal.	Saint-Dié,
Amicale laïque Didion et St. Sébastien,	Nancy.
Apprentis du Bureau de Bienfaisance,	Nancy.
Amicale laïque des Cordeliers,	Nancy,
La Fraternelle,	Besançon,
Le Ralliement	Sèvres. (S-&-O)



# SOCIÉTÉS DE PRÉPARATION MILITAIRE

Prenant part au concours



L'Escadron de Lorraine,	Nancy,
L'Avant - Garde,	Lunéville,
Société de Tir et de P. M.	Champigneulles,
La Frontière,	Einville,
Société de P. M.	Nancy,
Le Groupe Bara,	Nancy,
La Mussipontaine,	Pont-à-Mousson,
Amicale des Anciens Élèves de	Chanteheux,
Société d'Instruction Populaire et de P. M.	Essey-les-Nancy,
La Jeune Lorraine Laneuvilloise,	Laneuveville-dt-Nancy,
Escadron de Nancy,	Nancy,
La Patriote St.-Mihiéloise,	St -Mihiel,
Les Tirailleurs,	Pulnoy,



# **SOCIÉTÉS DE MUSIQUE**

**Prêtant leur concours à la Fête**

---

- |  |          |
|--|----------|
| La Fanfare des Usines MARCHAL,             | St.-DIÉ, |
| La Musique du Groupe BARA,                 | NANCY,   |
| Les Trompettes Républicaines,              | NANCY,   |
| La Musique des Usines MAZERAND,            | CIREY,   |
| La Musique de la Société de Tir et de P.M. | BLAMONT  |



# LABOR PRO PATRIA



**BLAMONT**

**2 GRANDS CONCOURS**

**13**

**AOUT 1911.**

**Gymnastique Préparation Militaire**

---

**IMP. MAZERAND**

**Cirey - Paris - Blämont**

---